



Dossier de presse

Mercredi 17 septembre 2025

Conférence de presse de rentrée
de Christine Bost,
présidente de Bordeaux Métropole





© JB Menges - Bordeaux Métropole



© JB Menges - Bordeaux Métropole

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Bordeaux Métropole a adopté en juin 2025 le premier plan de résilience métropolitaine. Coconstruit avec plus de 200 acteurs locaux, il est structuré autour de trois priorités : préserver la santé du vivant, assurer la continuité de la vie et des activités et protéger les personnes et les biens.
- Un exercice grandeur nature à Martignas-sur-Jalle a simulé un feu en lisière urbaine le 6 mai 2025. Il a mobilisé secours, collectivités et Réserve citoyenne métropolitaine pour tester la chaîne d'intervention et améliorer la réponse aux incendies dans un contexte de changement climatique. Trois autres exercices intercommunaux sont également programmés durant le mois de septembre autour des risques technologiques et des feux de forêt.
- L'opération « Plantons 1 million d'arbres » se poursuit, 608 321 arbres ont été plantés à ce jour sur le territoire métropolitain. Les récents épisodes de canicule démontrent combien l'arbre est indispensable à nos villes. Il piège le carbone, favorise la biodiversité, crée des ilots de fraîcheur, embellit le cadre de vie et influe positivement sur la santé des habitants.



© C. Barbier - Bordeaux Métropole

Fête du Parc des Jalles

- **Vendredi 19 septembre à 18h, La Vacherie à Blanquefort**

À l'occasion des journées européennes du Patrimoine, rendez-vous au Parc des Jalles le 19 septembre 2025 pour un événement de partage, d'échange, de dégustation et de convivialité. Mini conférences réalisées par des partenaires et acteurs du territoire, observatoire photographique des paysages au Parc des Jalles, spectacle « À l'eau, la Terre » (inscription obligatoire).

- **Inauguration de la boucle de randonnée pédestre**

- **« les sentes discrètes » à Carbon Blanc**

Samedi 20 septembre à 9h30, parking du pôle culturel Favols à Carbon Blanc

Un Itinéraire de 11,9km, labélisé PR (promenade et randonnée).



© M. Etcheverria - Bordeaux Métropole

MOBILITÉ

- Chaque trimestre, Bordeaux Métropole diffuse un baromètre des mobilités, le prochain sortira début octobre. Celui du deuxième trimestre 2025 indique une progression nette des modes durables : +10 % de cyclistes, +58 % d'utilisation des bornes de recharge, +3 % de fréquentation des transports collectifs, +17 % pour les services de free-floating. La congestion routière, elle, reste stable.
- La ligne de bus Express H (circulaire des boulevards) : mise en service 6 décembre 2025.
- Robustification et développement du réseau de tramway : après les travaux d'aiguillages qui se sont tenus cet été à la Porte de Bourgogne, mise en service des lignes E (Rive droite / Blanquefort) et F (Gare de Bègles / Mérignac Aéroport) le 6 décembre 2025.
- Cars express : mise en service de deux nouvelles lignes : ceinture sud-ouest et bassin d'Arcachon nord, en septembre 2025. Lundi 29 septembre à 10h : lancement officiel de la ligne Le Haillan / Beautiran (ceinture sud-Ouest).
- RER Métropolitain : livraison de la halte ferroviaire Talence Médoquine le lundi 22 septembre à 11h.
- Réseau Express Vélo (ReVE) : 34 kilomètres supplémentaires d'ici fin 2025. Mercredi 17 septembre à 18h30 : inauguration du tronçon Blanquefort / Parempuyre du ReVE 3.
- Déploiement des infrastructures de recharge : d'ici fin 2025, plus de 3 000 points de charge seront disponibles sur la voirie et dans les parkings publics et privés.

Du 15 au 25 septembre, La semaine de la mobilité

- **Du lundi 15 au vendredi 19 septembre - Bassins à Flot**

Embarquez pour une balade inédite à bord de la navette autonome BlueBoat ! La nouvelle navette fluviale autonome décarbonnée, 100% électrique.

Cette traversée de 10 minutes vous est proposée toutes les 20 minutes, entre 11h et 15h, au départ du ponton 1 du bassin à flot n°2.

- **Jeudi 25 septembre (9h - 12h15) - Salon d'Honneur, Bordeaux Métropole**

Journée conférence « Les mobilités au fil de l'eau », organisée dans le cadre de la semaine de la mobilité 2025 sur la thématique des mobilités fluviales, regroupant des chercheurs, des professionnels, des élus et étudiants.

Retrouvez le programme complet sur le site de Bordeaux Métropole.



© C. Barbier - Bordeaux Métropole

HABITAT

- Le logement est le premier poste de dépense des ménages, devant l'alimentation et les transports. Bordeaux Métropole mène des actions pour permettre à chacun d'habiter un logement qui lui convienne que ce soit en accession à la propriété, en location dans le parc privé ou en logement social. Bordeaux Métropole consacre au logement 78 millions d'euros par an.

- En juillet 2025, Bordeaux Métropole a lancé une grande consultation internationale sur les Portes métropolitaines, pour transformer six portes d'entrées d'agglomération autour de la rocade. Les Portes métropolitaines représentent 7000 hectares, soit 13 % du territoire, abritent 157 000 habitants, soit 18 % de la population métropolitaine, et concentrent entre 23 et 75 % d'îlots de chaleur ainsi que 40 à 80 % de sols artificialisés. Six portes sont concernées : Hauts de Garonne (Lormont, Cenon, Artigues), Bordeaux Lac (Bordeaux, Bruges), l'aéroport (Mérignac), Océane InnoCampus (Pessac, Gradignan), Plaine Sud Garonne (Floirac, Bouliac) et Arcins Garonne (Bègles, Villenave d'Ornon). Les projets retenus seront présentés à l'été 2027.

ÉCONOMIE ET EMPLOI



© Arthur Péguin

- L'objectif du projet du MIN est de créer un futur pôle d'excellence alimentaire. Le développement et la mutation du site dédié au Marché d'intérêt national (MIN) de Bordeaux Bienne a fait l'objet d'un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) en décembre 2023 en vue de rechercher un tiers investisseur. La société Méridiam a été retenue. Une étape importante sera franchie lors du prochain conseil : Bordeaux Métropole va lancer, une procédure de mise en concurrence pour créer une Société d'économie mixte à opération unique (SEMO) et attribuer à celle-ci un contrat de concession portant délégation de service public.
- Le Parc des expositions est également un site levier, le bilan de la concertation liée à la réalisation du nouveau projet sera présenté au conseil de Métropole du 26 septembre.
- La décarbonation des activités industrielles est un enjeu majeur pour Bordeaux Métropole qui s'est fixé le cap d'une neutralité carbone à l'horizon 2050. C'est dans ce cadre qu'elle est labellisée « Territoires d'industrie », en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN) et le Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB).

A noter :

- Jeudi 2 octobre : 2^e édition du Tram de l'emploi.
- Du 29 au 31 octobre : GSEF – Forum mondial de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).
- Mardi 25 novembre : 5^e édition du Sommet aéronautique et spatial.

Baromètre économique, quelques chiffres

Bordeaux Métropole a publié son baromètre économique du 1^{er} trimestre 2025. Cet outil permet d'offrir une lecture trimestrielle de la conjoncture locale, en croisant les expertises d'un collectif partenarial composé d'Invest in Bordeaux, de la CCI Bordeaux Gironde, de France Travail, de l'A'urba, de l'URSSAF et de Bordeaux Métropole.

- Bordeaux Métropole compte 444 229 emplois privés au 1^{er} trimestre 2025.
- 108 290 recrutements au cours du trimestre, dont 30 % de contrats de plus d'un mois. Trois secteurs concentrent une part importante de ces embauches : la santé humaine et l'action sociale, les services administratifs.
- Le baromètre confirme la solidité de l'industrie métropolitaine, qui représente 11,5 % de l'emploi salarié privé, avec 38 580 salariés.
- Le nombre de demandeurs d'emploi s'élève à 80 335.
- Au 1^{er} trimestre 2025, 2031 établissements ont été créés sur le territoire métropolitain.

Retrouvez l'intégralité du baromètre économique de Bordeaux Métropole du 1^{er} trimestre 2025 sur le site de Bordeaux Métropole.



© A. Sibellait - Bordeaux Métropole



© A. Sibellait - Bordeaux Métropole



© JB Menges - Bordeaux Métropole



© C. Barbier - Bordeaux Métropole

BIENS COMMUNS

- Eau : 141,7 litres d'eau sont consommés par jour et par habitant de la métropole en 2024, soit une baisse de 12 % comme l'indique le Rapport d'activité de la Régie qui sera présenté lors du prochain conseil de Métropole. Dans un contexte de pression climatique et de croissance démographique, Bordeaux Métropole repense sa manière de gérer l'eau. La Régie de l'eau Bordeaux Métropole va également prendre en charge les services de l'assainissement et de l'eau pluviale à l'issue du contrat de délégation avec la SABOM qui se termine le 31 décembre 2025.
- Alimentés majoritairement par des énergies renouvelables (bois, géothermie, récupération de chaleur), les réseaux de chaleur permettent de diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre par rapport aux systèmes individuels. Aujourd'hui sept réseaux publics et huit réseaux privés desservent le territoire. La réalisation du réseau de chaleur urbain Métropole Sud a été attribuée en juillet 2025. C'est le plus grand réseau de chaleur de la métropole : 50km sur 7 communes, 185 Gwh par an en objectif (soit l'équivalent en chauffage et fourniture d'eau chaude de 90 000 logements). 31 % de la consommation du territoire est aujourd'hui couverte par des énergies renouvelables. Le choix du délégataire pour exploiter le réseau de chaleur et de froid Bordeaux Aéroport sera voté lors du conseil de Métropole du 26 septembre.
- Déchets : Bordeaux Métropole poursuit ses actions pour limiter la production de déchets, préserver les sols et produire localement de l'énergie renouvelable. 1000 bornes à déchets alimentaires ont été installées en intra-rocade. Les déchets alimentaires collectés sont envoyés en méthanisation pour produire du biogaz. 118 tonnes de biodéchets sont collectées mensuellement. L'élargissement des consignes de tri, mis en place le 1^{er} janvier 2023, a permis d'augmenter le recyclage. Chaque habitant produit désormais 439 kg de déchets ménagers, contre 517 kg en 2010, soit une baisse de 12,15 %. 94 % des déchets sont aujourd'hui valorisés ou recyclés, seuls 6 % partent à l'enfouissement. L'UVE de Cenon, à elle seule, a produit en 2024 30 GWh d'électricité, soit la consommation de 13 000 habitants, et 107 GWh de chaleur, correspondant à 16 000 logements.
- Adoptée en septembre 2024, la nouvelle feuille de route propreté urbaine prévoit le déploiement progressif du tri dans l'espace public à partir de 2025, avec l'installation de poubelles et cendriers adaptés dans les 17 communes mutualisées.
- Le projet Recol'Terra entre en phase de maturation, le projet vise à relocaliser la production alimentaire du territoire, soutenir l'agriculture durable et favoriser une meilleure distribution des produits locaux.



CONTACTS PRESSE

Virginie Bougant
06 27 52 48 69
vi.bougant@bordeaux-metropole.fr

Margot Pinsolles
06 61 80 61 23
m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr

bordeaux-metropole.fr

